



# Integrity code



# Integrity code (Code d'intégrité)

## Version 2, Mars 2023

# Nos missions et valeurs

Notre mission est d'accélérer le potentiel extraordinaire de la lumière pour une vie plus agréable et un monde meilleur.



Être réactif  
Être pertinent  
Dépasser leurs attentes



Valoriser la diversité  
Écouter pour apprendre  
Agir avec considération



Stimuler l'imagination  
Oser agir  
Persévérer sans relâche



Être entrepreneur  
Faire simple  
Viser l'excellence

Toujours agir avec intégrité

# Agir avec intégrité : notre devoir à tous.

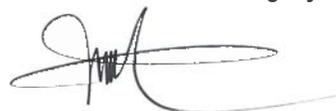
Agir avec intégrité est primordial pour accélérer le potentiel extraordinaire de la lumière pour une vie plus agréable et un monde meilleur. Cela signifie faire les bons choix lorsque nous sommes confrontés à des dilemmes éthiques et se conformer, nous-mêmes et les autres, à des principes de comportement à la hauteur en soutenant les valeurs qui nous définissent en tant qu'entreprise.

Avec l'équipe de direction, j'attends de chacun chez Signify qu'il agisse avec intégrité à tout moment et dans toutes les situations sans exception. Notre Integrity code nous guide à travers ce processus, mais en plus de comprendre notre code de conduite, nous devons également agir avec intégrité au quotidien au travail et nous exprimer lorsque nous sommes dans le doute. La pression quotidienne et la recherche de la performance commerciale ne doivent jamais nous empêcher de prendre la bonne décision ou de nous sentir responsables si quelqu'un ne se comporte pas avec honnêteté ou conformément à nos principes.

Agir avec intégrité c'est aussi être conscient de notre sens moral et être cohérent dans notre prise de décision. C'est faire ce qu'il faut, même lorsque cela semble être l'option la plus difficile et même si personne ne vérifie nos actes à ce moment-là. Agir avec intégrité est une responsabilité partagée par tous et un devoir commun.

Je compte sur vous pour toujours placer l'intégrité au cœur de nos activités.

**Eric Rondolat**  
Président Directeur Général de Signify



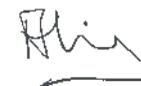
Je ferai écho aux mots clairs et concis de notre PDG Eric : notre devoir est "d'agir avec Intégrité" !

Ce n'est pas juste quelque chose qui vient du Conseil de Direction, de l'équipe de direction ou de votre manager. C'est une chose que nous devrions tous avoir à cœur pour assurer le succès de Signify et pour nous-mêmes, pour que nous puissions travailler dans une entreprise et avec des collègues qui partagent les mêmes grands principes d'intégrité.

Notre environnement commercial est très exigeant et nous devons faire les bons choix au quotidien. L'intégrité est une composante essentielle de ce processus de prise de décision, tel qu'exposé dans notre Integrity code.

Pour ma part, je ne souhaiterais travailler que pour une entreprise dans laquelle les objectifs commerciaux sont primordiaux, mais sans que jamais ils ne s'éloignent de l'Integrity code ! Pas vous ?

**Michiel Thierry**  
Directeur Juridique de Signify



# Notre engagement

Agir avec intégrité est primordial pour nos valeurs d'entreprise et c'est une responsabilité que nous partageons tous. Ensemble, et par l'engagement de nos employés, nous cultivons la confiance et l'éthique dans nos activités commerciales.

**Eric Rondolat**  
Chief Executive Officer  
Member of the Board of Management



**Rowena Lee**  
Division Leader  
Digital Products



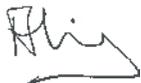
**Kevin Poyck**  
Cluster Leader Americas



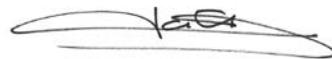
**Kiran Brar**  
Chief Human Resource Officer



**Michiel Thierry**  
Chief Legal Officer



**Javier van Engelen**  
Chief Financial Officer  
Member of the Board of Management



**Harsh Chitale**  
Division Leader Digital Solutions



**John Wang**  
Cluster Leader North East Asia



**Alice Steenland**  
Chief Strategy & Sustainability Officer



**Wee Shirl NG**  
Head of Audit



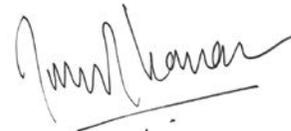
**Maria Letizia Mariani**  
Chief Commercial Officer / Business Leader Conventional Products  
Member of the Board of Management



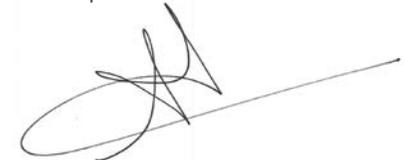
**Olivia Qiu**  
Head of Innovation



**Anthony Thomas**  
Chief Digital & Information Officer



**Daniel Sebillaut**  
Chief Operations Officer



# Introduction

Chez Signify, l'intégrité est au cœur de notre façon de faire des affaires et commence chaque matin par vous, sur votre lieu de travail.

Notre Integrity code nous guide sur la façon d'agir toujours avec intégrité et nous aide à protéger la réputation de notre entreprise.

Il s'applique à tout employé du groupe Signify. Nous attendons également de nos partenaires commerciaux qu'ils appliquent les principes clé de notre Integrity code.

## Champ d'application

Notre Integrity code n'est pas exhaustif, mais il est conçu pour affirmer et diffuser nos principes de conduite et pour renforcer les comportements honnêtes et éthiques. Il est de notre devoir à tous d'agir avec intégrité et nous ne pouvons nous dédouaner de nos responsabilités. Notre Integrity code a été adopté par le Conseil de Direction et notre équipe de direction. Il est revu de façon régulière et modifié si besoin.

## Infractions

Tout manquement à l'Integrity code peut avoir de graves conséquences pour Signify et les individus impliqués. Les violations à l'Integrity code entraîneront des mesures disciplinaires, telles que la suspension ou le licenciement. De telles infractions peuvent entraîner des amendes et des peines d'emprisonnement pour les personnes concernées.

## Parlez

Si quelque chose ne vous semble pas correct, c'est probablement parce que cela ne l'est pas. Nous vous encourageons à parler lorsque cela arrive en vous posant les questions suivantes :

- Est-ce en accord avec l'Integrity code ?
- Est-ce éthique ?
- Est-ce légal ?
- Quelle image cela reflètera t'il de Signify et de moi-même ?
- Est-ce que je souhaiterais me voir opposer le même comportement ?
- Voudrais-je voir ceci publié dans les journaux ?

Si la réponse à une seule de ces questions est « non », n'adoptez pas ce comportement. Si vous faites face à un dilemme moral, contactez votre supérieur direct, la ligne Ethics ou votre Compliance Officer local.

Si vous souhaitez nous faire des remarques au sujet de l'Integrity code ou des suggestions sur la façon de renforcer notre culture de l'intégrité, contactez le service Compliance à l'adresse [integrity@signify.com](mailto:integrity@signify.com)

**Notre ligne Ethics**  
[www.signify.ethicspoint.com](http://www.signify.ethicspoint.com)

La ligne Ethics met à disposition un outil en ligne et une ligne téléphonique (joignable 24h/24 et 7j/7 dans votre langue), gérée par un fournisseur tiers spécialisé dans ce type de services.

Lorsque vous partagez vos inquiétudes sur la manière dont les affaires sont menées, vous pouvez choisir de rester anonyme. Si vous optez pour l'anonymat, veuillez suivre l'avancement de votre dossier (via le mot de passe qui vous sera fourni) afin de permettre aux enquêteurs de vous contacter et de vous poser toute question complémentaire nécessaire à la poursuite de l'enquête.

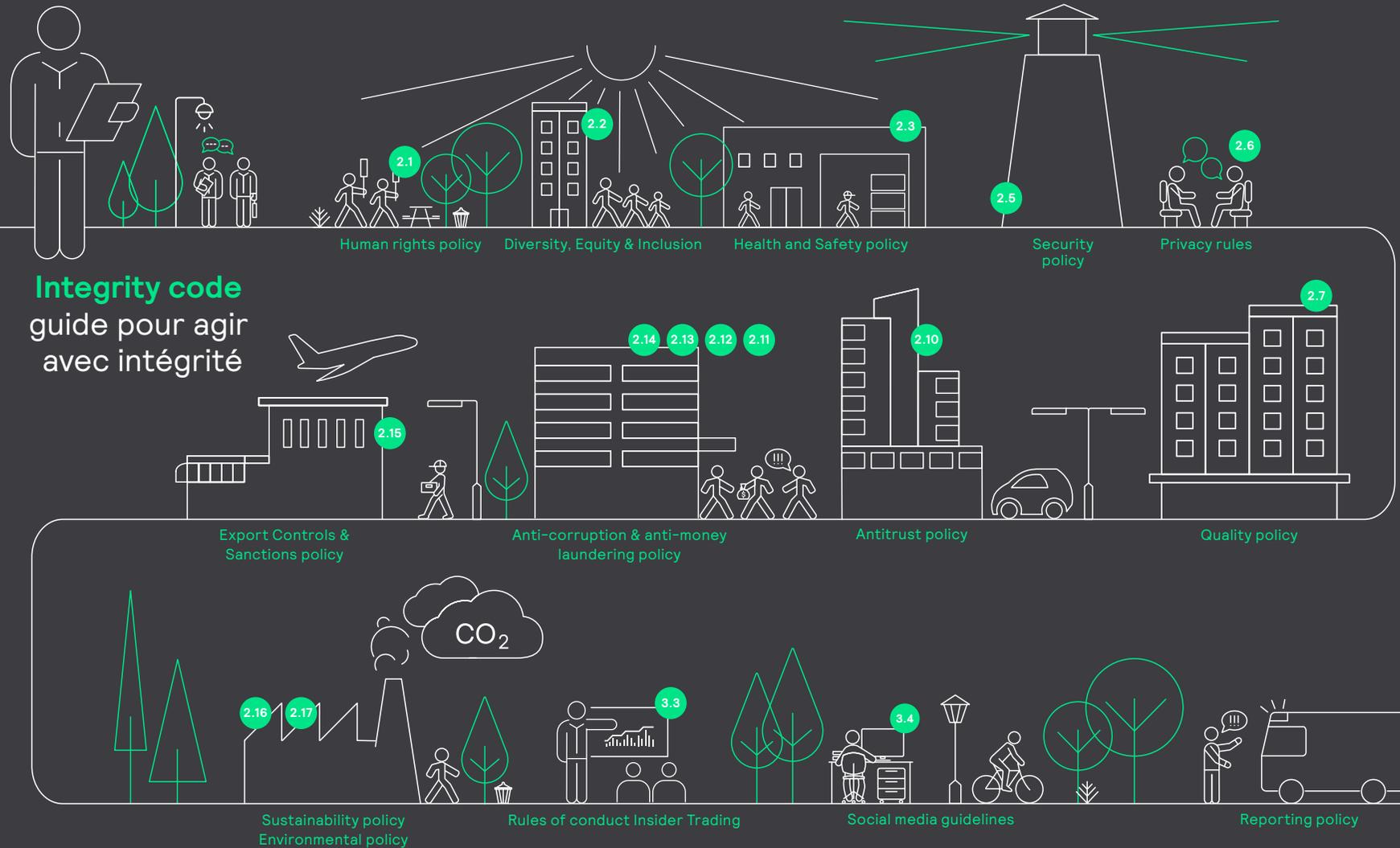
Toute les informations que vous fournissez ne sont partagées qu'avec les personnes responsables de la gestion de votre dossier, c'est-à-dire des professionnels indépendants à même de mener l'enquête de façon objective.

L'entreprise vous protège contre toute conséquence néfaste liée à l'inquiétude que vous avez émise en toute bonne foi. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le service Compliance à l'adresse [integrity@signify.com](mailto:integrity@signify.com)

## Informations complémentaires

Dans notre communauté "Legal @ Signify / Integrity and Legal Compliance", nos employés peuvent avoir accès aux versions traduites de notre Integrity code, aux questions/réponses, aux lignes directrices, questions et politiques qui le sous-tendent, ainsi qu'à des conseils complémentaires. Vous y trouverez également la liste des Compliance Officers et davantage d'informations relatives à la ligne Ethics.

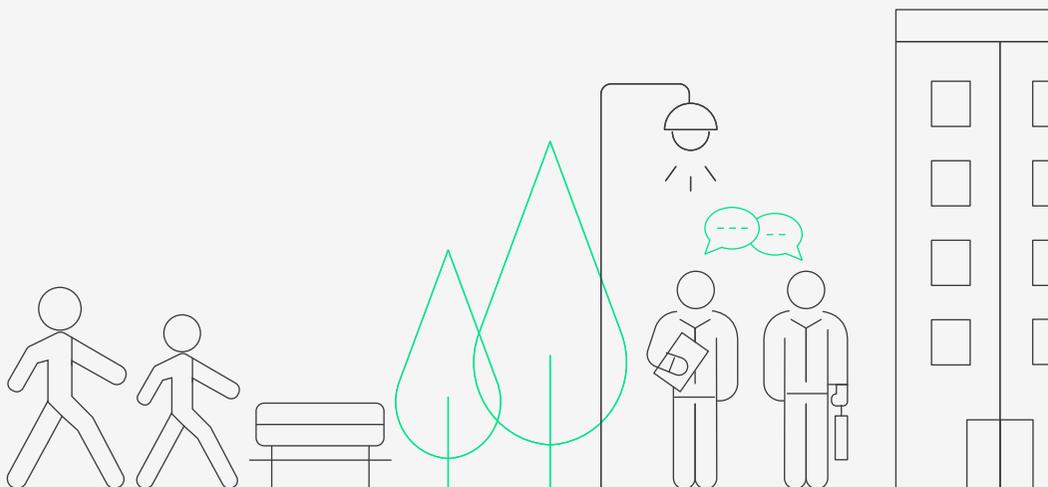
# Synthèse de nos politiques



Cette synthèse présente toutes les politiques qui sous-tendent notre Integrity code en indiquant leur numéro de paragraphe dans le livret.

# I.

## L'intégrité est l'affaire de tous



### 1.1 Nos employés

Nous valorisons nos employés, nous les encourageons à prendre en main leur développement personnel et à utiliser tous leurs talents. Nous encourageons un environnement professionnel sain, sûr et productif, ainsi qu'une atmosphère ouverte et conviviale dans laquelle les pratiques d'équité en matière d'embauche s'appliquent à chaque membre de la communauté hétéroclite de Signify. Nous avons tous la responsabilité d'agir avec intégrité.

### 1.2 Nos clients

Nous travaillons main dans la main avec nos clients externes, car ils sont au cœur de nos activités. Nous sommes réactifs et nous nous adaptons constamment aux besoins de nos clients.

Nous sommes perspicaces puisqu'en sollicitant les commentaires de nos clients en retour, nous agissons pour co-créditer des produits et des solutions basés sur leurs besoins avec trois mots d'ordre : qualité, éthique et intégrité.

Nous dépassons les attentes en nous distinguant par la mise sur le marché des meilleurs produits, systèmes et services. Nous adoptons systématiquement une approche innovante et réfléchissons à des moyens de satisfaire nos clients.

### 1.3 Nos actionnaires

Nous entretenons des relations à long terme et mutuellement profitables avec nos partenaires commerciaux. Nous développons nos activités avec des partenaires qui s'engagent à agir de manière juste et intègre et qui respectent les Lois et les Droits de l'Homme.

### 1.4 Nos actionnaires

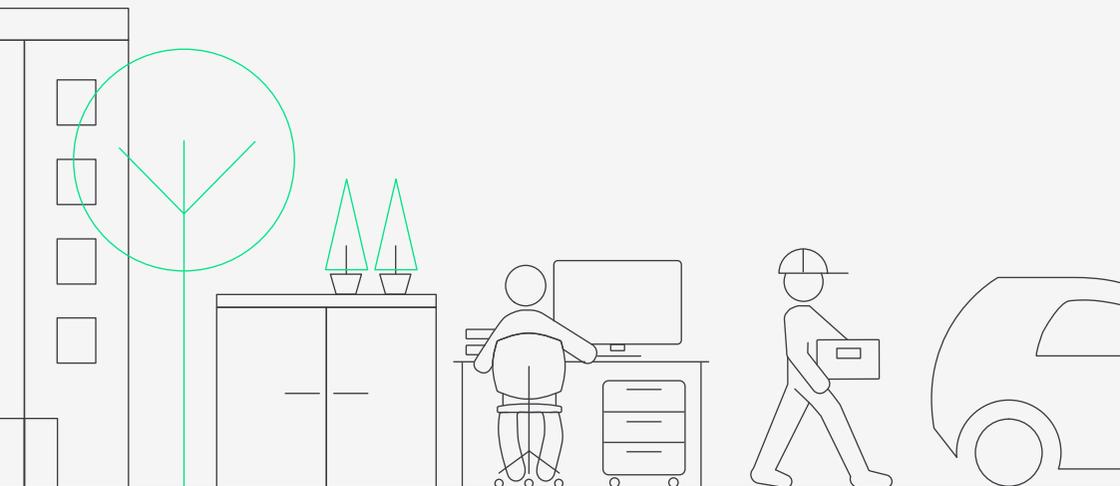
Nous nous engageons à conduire nos activités conformément aux standards internationaux de gouvernance d'entreprise. Nous nous engageons également à fournir dans les délais des informations régulières et fiables sur les activités, notre structure, la situation et la performance financière de l'entreprise. Nous visons une rémunération satisfaisante du capital, tout en conservant suffisamment de fonds pour générer une croissance durable.

### 1.5 L'ensemble de la communauté dans laquelle nous opérons

Nous soutenons et respectons les Droits de l'Homme et nous nous efforçons d'empêcher toute violation de ces Droits due à nos activités. Conformément à nos engagements de développement durable, nous faisons nos meilleurs efforts pour minimiser les effets indésirables de nos activités sur l'environnement.

# 2.

## L'intégrité au travail



### 2.1 Respect des droits de l'Homme.

Respecter les droits de l'Homme est une pierre angulaire de notre façon de travailler. Nous promovons un lieu de travail à l'abri du harcèlement physique, verbal et des discriminations.

Nous n'avons pas recours au travail des enfants, à l'esclavage moderne, au trafic d'êtres humains ou au travail forcé.

Nous versons un salaire équitable et les heures de travail chez Signify ne dépassent pas le maximum fixé par la loi.

Nous reconnaissons et respectons la liberté des employés d'adhérer à l'organisation syndicale de leur choix, dans le respect de la loi locale sans crainte de représailles, intimidation ou harcèlement.

Lorsque les employés sont représentés par un syndicat légalement reconnu, nous établissons un dialogue constructif et engageons des négociations ou consultations avec leurs représentants librement choisis.

Notre but est de maintenir un environnement de travail sain et sûr.

### 2.2 Diversité, équité et inclusion

Nous agissons en tant qu'employeur dédié à l'égalité des opportunités et promovons la diversité, l'équité et l'inclusion sur le lieu de travail.

Nous croyons que des effectifs issus de la diversité ainsi qu'un environnement de travail inclusif et équitable sont essentiels à la poursuite d'affaires fructueuses et innovantes.

Nous ne tolérons aucun comportement encourageant ou pouvant aboutir à ce que l'environnement de travail soit insultant, humiliant ou intimidant.

Nous aspirons à attirer des employés venant d'horizons divers. Ainsi nous reconnaissons et favorisons un environnement de travail où tous les styles, idées, perspectives et expériences sont hautement reconnus.

Nous ne pratiquons pas les discriminations basées sur la race, l'ethnie, l'âge, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, la langue, la religion ou les croyances politiques ou autres opinions, le handicap, l'origine nationale, sociale ou la naissance ou tout autre élément protégé par la loi.

Nous aspirons à assurer un accès égal aux opportunités et ressources sans prise en considération de ces éléments.

Notre engagement pour la diversité et l'inclusion inclut une politique de « salaire égal à travail sensiblement égal ». Pour assurer l'équité, nous mettons en oeuvre des politiques et pratiques

claires en matière de rémunération, d'embauche, d'accès aux avantages, de reconnaissance du mérite annuel et de promotions.

### 2.3 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Nous visons à offrir un lieu de travail sain et sûr. Chaque employé, partenaire ou visiteur a droit à un environnement de travail sûr que ce soit dans nos locaux ou sur des installations de terrain où sont exécutés sous notre supervisions des activités commerciales ou des projets.

### 2.4 Protection des biens et de la propriété intellectuelle de Signify

Nous protégeons les biens et ressources de Signify, y compris ce qui relève du secret des affaires et des informations confidentielles, contre une utilisation illégale, non autorisée ou irresponsable.

Nous traitons les biens et les informations confidentielles qui nous sont confiés par un tiers avec le même niveau de diligence que celui appliqué à nos biens et informations confidentielles.

Nous protégeons nos brevets, marques, conceptions, droits d'auteur, et secrets des affaires et autres formes de propriété intellectuelle contre toute utilisation non autorisée ou divulgation inappropriée.

### 2.5 La sécurité est une priorité absolue

Nous voulons fournir à nos employés un environnement de travail sain et sécurisé, et être pour nos clients et partenaires une entreprise fiable et sur laquelle on peut compter.

Nous protégeons et sauvegardons les biens de Signify, qu'ils soient numériques ou physiques. Nous ne partageons des informations relatives à l'entreprise qu'en cas de nécessité.

### 2.6 Vie privée et protection des données personnelles

Nous respectons la vie privée de nos clients, de nos employés, de nos partenaires commerciaux et de toute autre personne. Nous protégeons les informations personnelles permettant leur identification, contre tout abus. Nous traitons les données personnelles de toute personne uniquement dans le cadre d'un but professionnel légitime. Tout traitement de données personnelles doit être pertinent au regard du but poursuivi et doit être loyal, précis, transparent et en aucun cas excessif.

### 2.7 Qualité

Nous nous engageons à fournir à nos clients des produits et services présentant une sécurité et une qualité supérieures et qui vont au-delà de leurs attentes. Nous concevons, nous nous procurons, nous produisons et fournissons des produits et services conformes aux règles en matière de sécurité et aux exigences de qualité.

### 2.8 Rapports et états financiers précis

Nous comptabilisons et présentons des informations précises, complètes et sincères. Nos rapports, à des fins de communication externe, ont pour but de fournir un aperçu véridique et juste de nos bilans, déclarations de revenus et trésorerie.

Nous ne présentons pas d'informations trompeuses ni ne faisons de fausses déclarations.

Nous conservons une trace des transactions en temps opportun avec transparence et exhaustivité, conformément aux principes comptables de Signify.

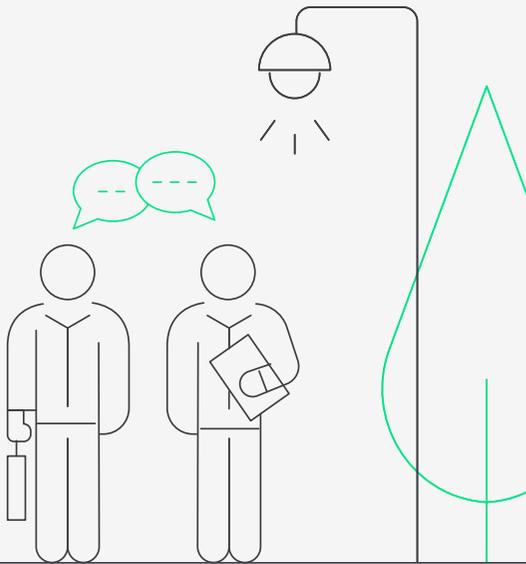
Nous enregistrons tous les paiements de façon juste et adéquate dans les comptes adéquats.

Nous n'avons aucun capital ni bien non déclaré ni ne tenons de comptes occultes.

### 2.9 Imposition et responsabilité sociale

Nous procédons à toutes nos déclarations fiscales en fournissant des informations complètes et précises et en procédant en temps voulu à tous les paiements aux autorités compétentes avec lesquelles nous recherchons un dialogue constructif.

Nous promovons la transparence et la responsabilité en matière de gestion des impôts.



Nous n'utilisons aucune entité légale dans des pays ne pratiquant pas le partage d'informations fiscales ou dans l'objectif d'échapper à l'impôt.

Nous ne pratiquons pas la diffusion de fausses informations à des fins d'évasion fiscale.

### 2.10 Compétition loyale et vigoureuse

Nous croyons à une compétition vigoureuse mais loyale, dans le respect du droit de la concurrence, afin d'offrir aux clients le choix de produits et services le plus large possible à un prix compétitif. Cela implique par exemple d'éviter les contacts avec les concurrents, à moins qu'il existe une justification juridique claire à ces contacts.

### 2.11 Blanchiment d'argent

Nous ne participons pas au blanchiment d'argent et prenons des mesures appropriées afin de le prévenir : toutes les transactions suspectes sont notifiées, telles que les paiements entre entités inconnues avec un nombre excessif d'intermédiaires, les transactions en espèces d'un montant élevé et les paiements effectués vers ou reçus d'entités suspectes ou impliquant des pays à haut risque.

### 2.12 Conduire nos affaires avec intégrité : anti-subornation et anti-corrupcion

Nous sommes ouverts, honnêtes et éthiques dans toutes nos transactions et nos opérations. Nous ne prenons jamais part, directement

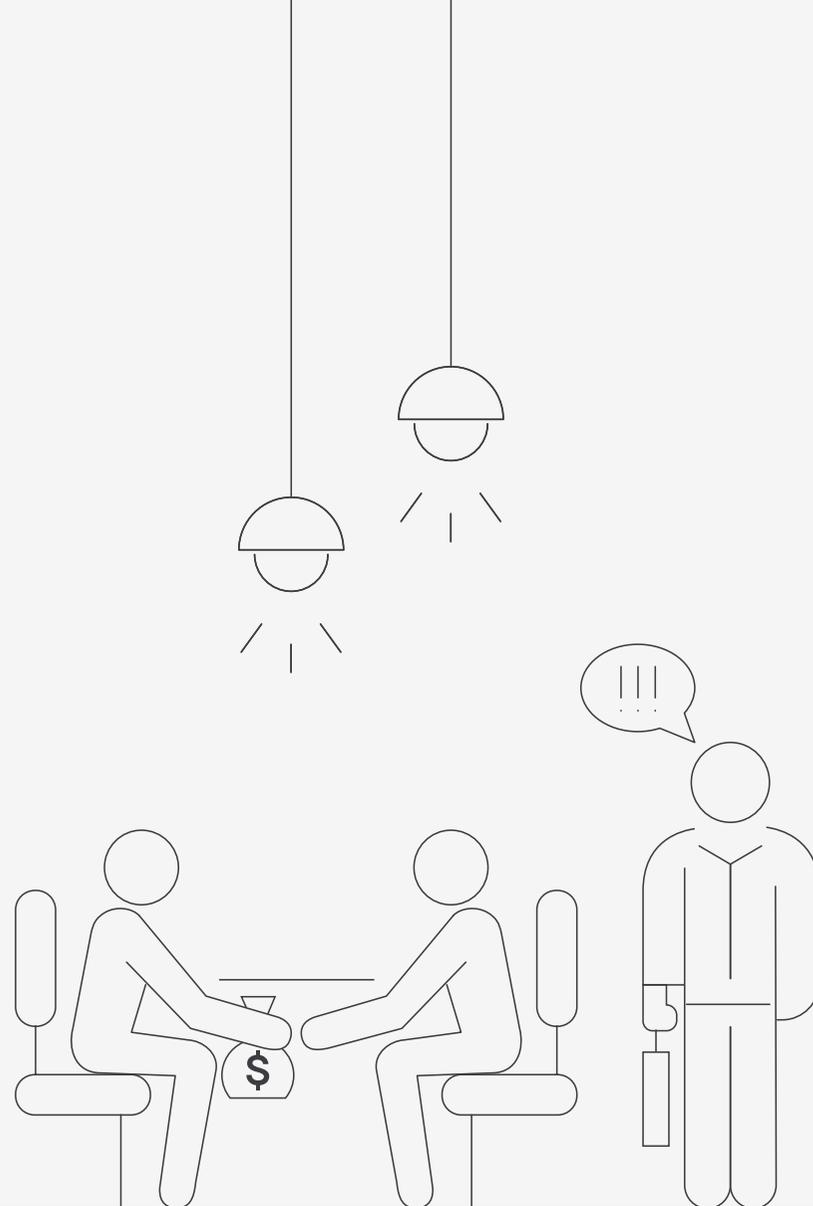
ou indirectement, à des actes de subornation ou de corruption. Cela signifie que les employés ne doivent jamais donner, offrir, promettre, accepter, prendre ou promettre d'accepter, directement ou indirectement, tout objet de valeur (y compris tout paiement, cadeaux ou invitation) afin d'obtenir de façon impropre ou de conserver ou de s'assurer un avantage indu.

Nous n'offrons ni n'acceptons de cadeaux ou invitations qui pourraient influencer nos décisions commerciales, conduire à une relation de dépendance, ou créer une apparence d'irrégularité. Nous pouvons toutefois offrir ou accepter des cadeaux ou des invitations lorsqu'ils sont raisonnables, proportionnés et tendent à renforcer ou créer une relation commerciale légitime.

Nous interdisons les pots-de-vin. Le versement de pots-de-vin est illicite ainsi que toute autre forme de paiement destinée à accélérer ou à assurer l'exécution d'une formalité administrative.

### 2.13 Intégrité de nos partenaires commerciaux

Nous suivons un processus minutieux pour choisir nos partenaires commerciaux. Nous attribuons des marchés à des partenaires commerciaux qui sont engagés dans et font preuve d'une conduite des affaires responsable.



Tout paiement de commission à des intermédiaires doit toujours être légitime, raisonnable et proportionné, et justifié par les prestations claires et démontrables réalisées par le partenaire commercial.

#### 2.14 Agir de manière responsable avec le gouvernement, les partis politiques, les hommes et femmes politiques

Nous nous conformons toujours aux règles des marchés publics applicables aux projets et contrats publics. Nous adoptons une politique interdisant tout versement, en espèces ou en nature, aux partis ou organisations politiques, ou à des hommes et femmes politiques.

#### 2.15 Respect du contrôle des exportations et des sanctions

Nous transférons, vendons et achetons des biens, logiciels, technologies et services conformément à toutes les règles d'exportation, lois et règlements applicables.

Cela se fait en appliquant les restrictions à l'égard de certains pays, partenaires commerciaux et individus et en classant tous les biens, logiciels, technologies et services pour identifier un éventuel statut contrôlé et les restrictions possibles à leur exportation ou à leur transfert. Avant de débuter une relation commerciale ou de conclure une transaction, nous identifions les dispositions applicables au contrôle des exportations pour déterminer

si la relation ou la transaction est autorisée. Toute licence, autorisation ou approbation d'exportation requise sera obtenue auprès de l'administration publique compétente.

#### 2.16 Développement durable

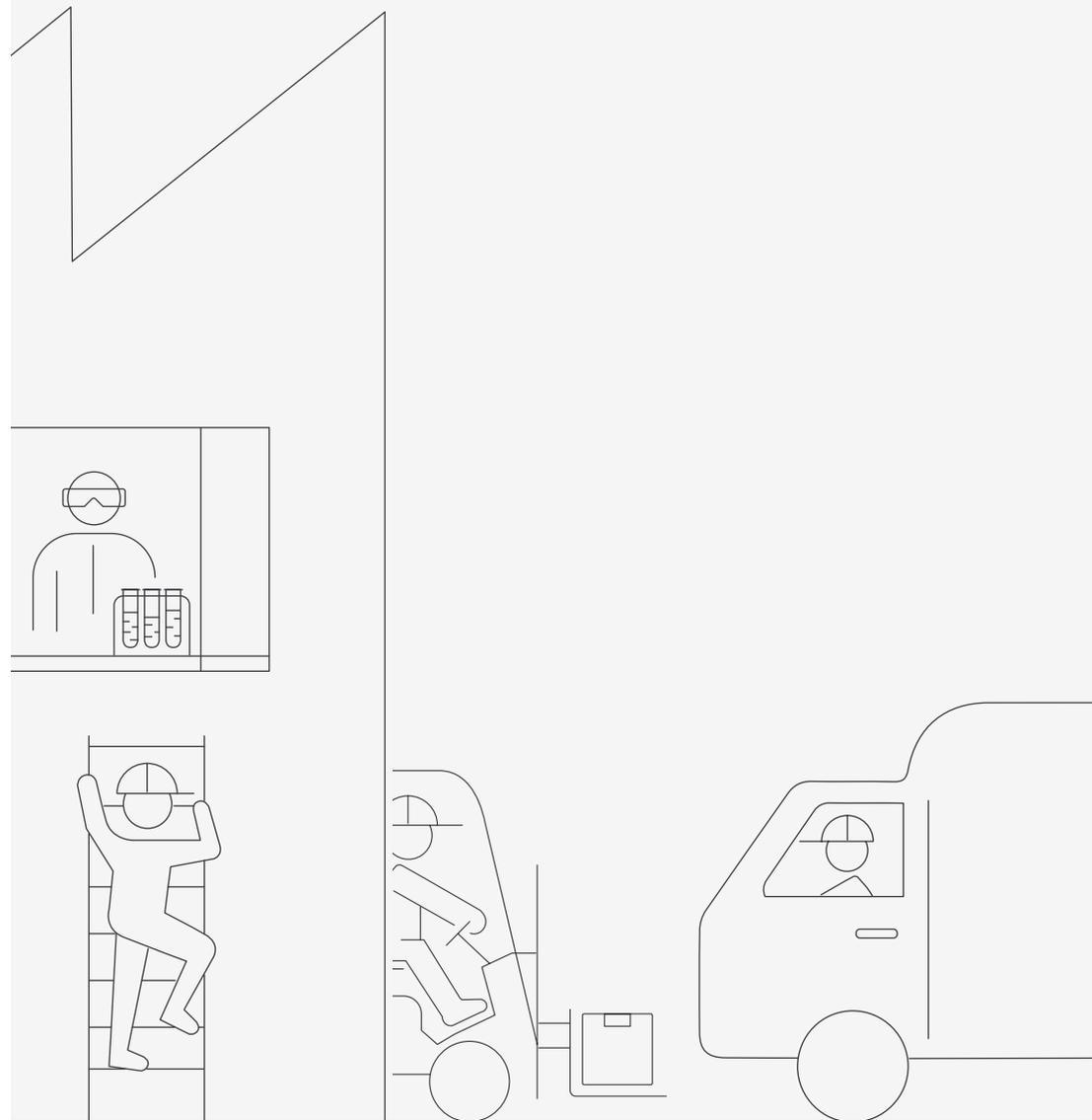
Pour faire face aux défis de notre temps, le développement durable est au cœur de notre stratégie et de notre manière de faire des affaires. A travers notre ambitieux programme de développement durable, nous visons à amplifier notre impact positif sur l'environnement et la société.

#### 2.17 Protection de l'environnement

Nous minimisons l'impact de nos opérations, de nos affaires et de notre chaîne d'approvisionnement sur l'environnement. Nous sommes engagés dans la recherche d'opportunités et de solutions pour diminuer plus avant notre impact sur l'environnement et ce d'une manière techniquement et économiquement soutenable.

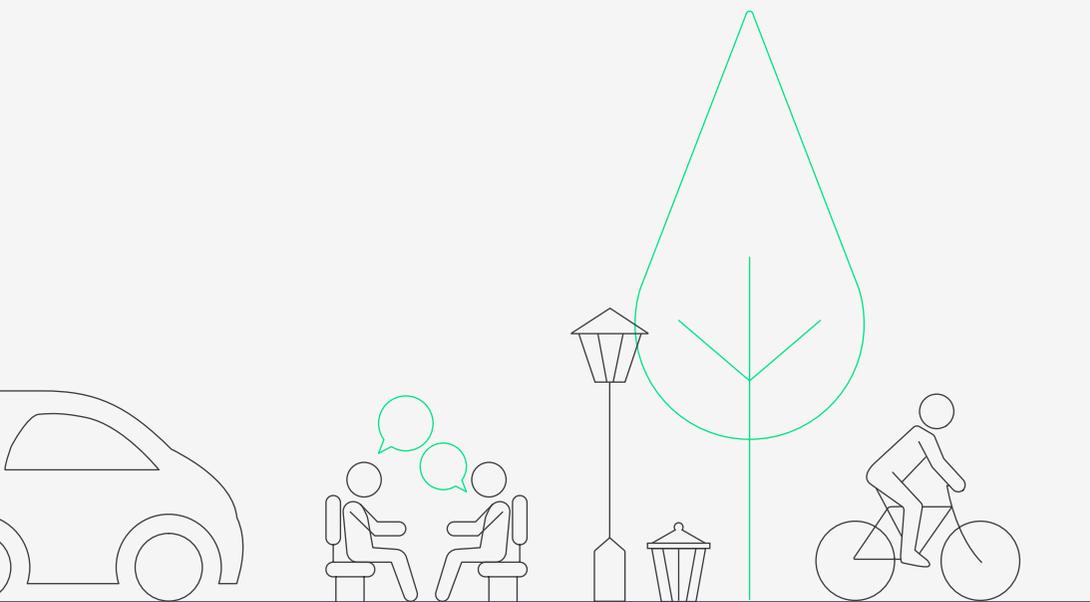
#### 2.18 Publicité

Nous nous assurons que toutes les publicités, les emballages et les éléments de promotion sont conformes aux lois applicables et non-trompeurs.



# 3.

## L'intégrité en dehors du travail



### 3.1 Éviter les conflits d'intérêts

Nous évitons tout conflit d'intérêts réel et potentiel entre la vie privée et les affaires de l'entreprise. Nous devons révéler les conflits d'intérêt réels ou potentiels au supérieur direct ou au Compliance Officer concerné afin de résoudre ou, le cas échéant, de consigner le problème. Nous utilisons les ressources de Signify exclusivement pour poursuivre et atteindre les objectifs de Signify, et en aucun cas à des fins personnelles.

### 3.2 Engagement politique

Nous ne laissons pas notre propre opinion politique influencer notre travail. Nous n'utilisons ni les biens de Signify, ni notre temps de travail pour poursuivre des activités ou intérêts politiques.

### 3.3 Informations privilégiées

Nous ne monnayons ni ne divulguons aucune information confidentielle, dont la publication pourrait considérablement influencer le cours des titres Signify (« informations privilégiées »). Les informations privilégiées sont strictement

confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient diffusées au public par la direction compétente. Les employés de Signify disposant d'un accès à des informations privilégiées s'abstiennent d'exécuter des opérations sur des titres Signify de façon directe ou indirecte. Il leur est interdit de conseiller ou d'encourager d'autres personnes à le faire.

### 3.4 Médias sociaux

Nous utilisons les médias sociaux, à des fins de communication interne et externe, de façon responsable. Nous nous identifions comme des employés de Signify et sommes respectueux de notre public. Nous adoptons une conduite professionnelle et nous ne publions pas de contenu appartenant à des tiers sans leur autorisation. Nous n'utilisons pas de termes offensants ou dégradants.

Nous ne commentons et ne discutons pas d'informations confidentielles (notamment d'informations financières sur Signify ou concernant sa propriété intellectuelle, ou d'autres informations confidentielles ou internes), de business plans ou d'informations sur les employés ou sur des annonces à venir en lien avec des produits.

